

PRE-INSCRIPTION D'ACCUEIL DANS LES CRECHES DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

Date d'entrée souhaitée :

INFORMATIONS SUR LA FAMILLE :

NOM de l'enfant : **Prénom (facultatif) :**

Date de naissance de l'enfant : ou Date présumée d'accouchement :

NOM du 1^{er} parent : **Prénom :**

Situation familiale : ☐ Marié ☐ Pacsé ☐ Concubinage ☐ Célibataire ☐ Séparé ☐ Divorcé ☐ Veuf

Adresse actuelle:

Code postal : Ville :

Contacts ☎ : 📱 : Mail :

Nombre d'enfants à charge dont enfants âgés de moins de 14 ans :

NOM du 2^{ème} parent : **Prénom :**

Adresse (si différente):

Code postal : Ville :

Contacts ☎ : 📱 : Mail :

☐ un de nos enfants a déjà été accueilli sur l'une des crèches de Liffré-Cormier Communauté

☐ un accueil occasionnel pourrait nous intéresser en l'absence de place disponible

☐ mon enfant a déjà un mode de garde

Si oui lequel : ☐ assistante maternelle ☐ autre.....

NOTRE DEMANDE :

Choix de la structure d'accueil : (Merci d'indiquer votre ordre de préférence par 1,2,3,4,5)

☐ Liffré

☐ La Bouëxière

☐ St-Aubin-du-Cormier

☐ Dourdain

☐ Chasné-sur-Illet

TEMPS D'ACCUEIL SOUHAITE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
Heure d'arrivée						TOTAL
Heure de départ						
Nombre d'heures d'accueil souhaité						

👉 **Nombre de semaines d'absence prévues dans l'année** (entre le 1^{er} septembre et le 31 août) :

.....

La commission d'attribution des places prend en compte les horaires indiqués dans le tableau ci-dessus ; toute modification importante des éléments indiqués dans votre demande d'admission, y compris un report de la date d'entrée à la crèche, pourra remettre en question l'attribution de la place.

Les parents sont informés du fait que :

- Seuls les contrats établis pour une durée d'une année (*jusqu'au 31 août suivant*) garantissent aux parents le maintien de la place d'accueil de leur enfant pour l'année suivante, hormis si le nouveau contrat souhaité par la famille présente des modifications importantes, qui seront dès lors soumis à examen en commission Petite Enfance.
- Tout contrat en cours peut être dénoncé en respectant un préavis de deux mois, durant lequel les heures réservées sont dues.
- Les crèches de Liffré-Cormier Communauté ferment en alternance. Durant les périodes de fermeture de leur crèche, certains enfants peuvent être accueillis, dans la limite des places disponibles, au sein d'une autre structure d'accueil.

INFORMATIONS SOCIO-ECONOMIQUES :

Activité du 1^{er} parent :

Position d'activité : ☐ CDI ☐ CDD ☐ intérim ☐ alternance ☐ formation

Date prévisionnelle de fin d'activité :

Temps de travail : ☐ temps plein ☐ temps partiel >50% ☐ mi-temps ☐ inférieur à 50%

Nom et adresse de l'employeur :

Lieu de travail :

Horaires de travail :

Autres situations ☐ chômage ☐ études ☐ congé parental ☐ autre :

Date prévisionnelle de reprise d'activité :

☐ Bénéficiaires de minima sociaux – Précisez (ex : RSA, AAH, ASS) :

Activité du 2^{ème} parent :

Position d'activité : ☐ CDI ☐ CDD ☐ intérim ☐ alternance ☐ formation

Date prévisionnelle de fin d'activité :

Temps de travail : ☐ temps plein ☐ temps partiel >50% ☐ mi-temps ☐ inférieur à 50%

Nom et adresse de l'employeur :

Lieu de travail :

Horaires de travail :

Autres situations ☐ chômage ☐ études ☐ congé parental ☐ autre :

Date prévisionnelle de reprise d'activité :

☐ Bénéficiaires de minima sociaux – Précisez (ex : RSA, AAH, ASS) :

Revenu imposable (figurant sur le dernier avis d'imposition) (*revenus bruts avant déduction de tout abattement*)

Du 1^{er} parent _____ du 2^{ème} parent _____

Salaire mensuel imposable actuel

Du 1^{er} parent _____ du 2^{ème} parent _____

Le cas échéant, montant de pension alimentaire reçue _____

Autres informations que vous souhaitez communiquer à l'appui de votre demande (un courrier peut être joint).

**Noms et signatures des parents
ou du représentant légal**

Fait à, le